

La Commission européenne recense les grands pôles européens des TIC

Pour savoir quelles sont les régions les plus dynamiques dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), la Commission européenne publie un atlas de l'UE des pôles des TIC. Cet atlas permet de voir dans quelles régions de l'Union européenne les technologies numériques prospèrent et examine les facteurs qui y contribuent. **Au classement général, Paris termine à la troisième position, derrière Munich et Londres.**

En Europe, la majeure partie de l'activité dans le domaine des TIC se concentre dans 34 régions réparties dans 12 pays. Parmi les clés de la réussite figurent l'accès aux meilleures universités et aux grands centres de recherche, ainsi que les possibilités de financement telles que le capital-risque.

Ce rapport s'inscrit dans la stratégie de l'UE visant à renforcer le leadership industriel et technologique européen dans le domaine des TIC. Ses conclusions, ainsi que l'atlas, seront utilisés pour l'élaboration de la politique future en faveur de l'innovation dans l'Union. Ils serviront également pour le projet Euripides, qui porte sur la politique d'innovation dans le domaine des TIC et sur les moyens de transformer les meilleures idées de recherche en produits commercialisables.

Un pôle d'excellence européen des TIC est une zone géographique dans l'Union européenne où les activités dans le domaine de la production de TIC, de la R&D et de l'innovation sont les plus performantes et occupent une position centrale au sein de réseaux mondiaux.

Le projet des pôles d'excellence européens des TIC est mis au point par le Centre commun de recherche et la direction générale des réseaux de communication, du contenu et des technologies (DG Connect). Le Centre commun de recherche prévoit d'analyser la diversité technologique des activités dans le domaine des TIC et son évolution, afin notamment de trouver des complémentarités entre les régions.